

Atelier citoyen consacré à l'espace public et à la végétalisation

17 décembre 2020

La Ville mène actuellement une concertation afin de construire une vision partagée et enrichie du projet actuel. Trois ateliers citoyens ont été organisés. L'atelier citoyen du 17 décembre 2020 avait pour objectif d'aborder les questions liées à l'espace public et à la végétalisation.

Étaient présents :

Etienne LENGEREAU, Maire de Montrouge

Gwénola RABIER, Adjointe à la Transition écologique et à la Biodiversité urbaine

Damien OBERLÉ, Directeur de la valorisation des Espaces publics et des Mobilité de la Ville

Camille GENCO, Responsable du pôle Démocratie participative de la Ville

Nathalie MELIN, Paysagiste Urbaniste Associée, La Compagnie du Paysage

Simon MAZAJCZYK et Iris DENIAU, Eker, Concertation et démarches participatives

L'atelier s'est déroulé en ligne, 25 personnes y ont participé.

Étienne LENGEREAU, Maire de Montrouge, a accueilli les participants. Il a rappelé les différents axes du projet dont un des objectifs est de renforcer la végétalisation pour lutter contre les îlots de chaleur urbains, améliorer le cadre de vie et envisager la pratique de l'agriculture urbaine. Cet atelier aborde les usages envisagés pour ces différents espaces végétalisés, la question de l'entretien de ces espaces et les questions de confort des espaces publics.

Simon MAZAJCZYK, animateur de l'atelier a présenté le déroulé de l'atelier, il a présenté les modalités techniques de participation et rappelé les principales étapes de la concertation.

1. RAPPEL DES GRANDS AXES EN MATIÈRE D'ESPACES PUBLICS ET DE VÉGÉTALISATION

Intervention de **Gwénola RABIER**, Adjointe à la Transition écologique et à la Biodiversité urbaine :

Dans ce projet, nous souhaitons réaffirmer le rôle de la nature dans une ville, dans un tissu urbain dense comme Montrouge. Nous nous attelons depuis plusieurs années à réintroduire cette nature en ville. Nous avons l'ambition de tripler les espaces végétalisés et de planter 200 arbres sur ce secteur. Au-delà de la lutte contre le changement climatique, ces actions vont nous permettre de diminuer la température induite par les îlots de chaleur en été et pendant les canicules. Elles permettront également à la biodiversité de se réinstaller en ville.

Intervention de **Nathalie MELIN**, Paysagiste Urbaniste, Compagnie du Paysage :

La nature en ville, la ville jardin, la ville fertile sont au cœur du projet. Face à la grande minéralisation de ces espaces nous avons voulu créer de véritables promenades urbaines et des endroits de convivialité. Nous avons travaillé sur les espaces publics de la rue Ginoux, la rue Péri, la rue Bouzeraït plus résidentielle et la rue commerçante centrale, la rue Gautier. On a également travaillé sur la question des cœurs d'îlots qui participent au fonctionnement du quartier.

Voici les premières propositions qui peuvent constituer un socle de discussion sur le sujet des espaces publics et de la végétalisation :

Rue Gautier

- Nous avons travaillé sur l'espace public de la rue commerçante de manière très qualitative : avec un revêtement naturel (calcaire), des espaces de circulations, une allée, des rives libérées qui permettent le développement d'espaces de terrasses pour les restaurants et accompagner cette promenade commerçante avec du mobilier : bacs, jardinières plantées...
- Il en est de même pour la place Gautier qui se trouve au centre. Le mobilier qui s'y trouve sera modulable et permettra l'accueil d'événements et de marchés.
- Aujourd'hui l'entrée de la rue Gautier est peu visible. On a donc cherché en travaillant sur l'espace public de cette entrée de rue à inviter les usagers à y venir. Nous avons également travaillé sur la qualité des matériaux de l'espace public.

Place Aristide Briand

- Nous proposons de mettre en place une sorte de halle avec par exemple une conciergerie de quartier. Celle-ci signale l'entrée de la rue commerçante.

Place Gabriel de Guerchy

- Une matérialité blanche calcaire qui limite le réchauffement urbain.
- Des aménagements qualitatifs sur l'ensemble des espaces publics de manière à créer un lien et une continuité physique plus affirmée entre la rue commerçante Gautier et le cœur de ville.
- Un travail sur les transitions et les promenades pour donner une prédominance à l'usage piéton de ces espaces publics, en proposant des espaces confortables, des espaces de terrasses de restaurants, des espaces très peu encombrés et faciles à entretenir.

Place Théophile Gautier

- Assurer une continuité avec ce revêtement calcaire.
- Avoir un sol qualitatif, plus lisse et plus facile à entretenir et qui permette d'organiser le mobilier planté et le mobilier modulable.
- La difficulté sur cet espace Gautier c'est qu'on est sur des aménagements sur dalle, qui posent des problématiques concernant les plantations d'arbres. La proposition est d'avoir un mobilier avec des jardinières qui jouent plusieurs rôles : végétalisation mais aussi des assises en parallèle des terrasses.

Revêtements et matériaux :

- Un revêtement calcaire car c'est un matériau clair qui permet de lutter contre les îlots de chaleur.
- Différents calepinage pour travailler la glissance et un travail de finition de la pierre, très important pour le confort et limiter les nuisances.
- Les seuils des commerces sont revalorisés rues Ginoux et Gautier.
- Désimperméabiliser ces espaces au maximum afin de retrouver d'importantes surfaces d'espaces verts qui permettent de récupérer les eaux pluviales.

Le mobilier urbain

- La modularité de la place Gautier est l'élément central, on va pouvoir organiser et déplacer ce mobilier d'arbres et d'assises en fonction d'événements particuliers.
- Mise en place de mobiliers en bois, confortables et chaleureux.

Plantation :

- Constat : très peu d'espaces verts existants en dehors de cœur d'îlot donc nous avons proposé des bacs plantés et des arbres monuments sur les places (des arbres plantés de grande taille).
- Les rues Ginoux et Péri seront plantées en pleine terre avec des arbres assez denses avec quelques monuments.
- Rue Péri, l'espace étant assez large on propose d'organiser une promenade plantée avec des massifs où on va planter des arbres de différentes tailles et de différentes essences plus adaptées à l'environnement et qui se défendent mieux face au changement climatique.

Éclairage public :

- Mise en place d'un éclairage plus écologique, moins éblouissant, pour une ambiance plus douce, sécurisante et plus conviviale.

- La lumière pourra évoluer au gré des saisons et des besoins. Par exemple : à 18h laisser l'éclairage des commerces s'exprimer avec un éclairage tamisé qui se perçoit à peine, puis vers 20 heures à la fermeture des commerces, un éclairage qui prend le relais sur l'allée piétonne, et qui, plus tard dans la nuit, se tamise à nouveau, sécurisé mais moins intense.

Les cœurs d'îlot :

- Constat : des problèmes d'usage ou de statut de ces espaces qui sont utilisés comme des espaces verts mais aussi comme des passages, des raccourcis vers la place Gautier ; Une aire de jeu qui était existante dans le square des oliviers avec de très beaux oliviers ; Des espaces très en contact avec les logements qui impliquent une configuration peu sonore.
- Il nous est apparu important de maintenir les passages via une promenade végétale et en maintenant les oliviers et de proposer en plus des cœurs d'agriculture urbaine parce que ça permet de renforcer le contact à la nature et d'avoir une animation douce et tranquille.
- Le square Bouzerait est plus ensoleillé et donc plus propice à l'organisation d'un jardin maraîcher. On peut y imaginer des petites activités pédagogiques.
- La question de l'accès à ces espaces d'agriculture urbaine reste à définir. On a envisagé qu'ils soient clôturés afin d'être protégés.
- Pour le jardin des oliviers, moins ensoleillé, nous avons proposé de travailler sur la « forêt jardin », toujours dans cette logique d'agriculture urbaine.
- Actuellement, l'aire de jeux de la crèche des oliviers est trop petite. On aimerait clôturer l'aire de jeux qui est aujourd'hui accessible depuis l'allée piétonne, et l'intégrer à la crèche.

Damien OBERLÉ, Directeur de la valorisation des Espaces publics et des Mobilité de la Ville, a rappelé le programme de cet atelier divisé en deux temps d'échanges :

- Le confort d'usage de l'espace public : les matériaux utilisés, les végétaux, le mobilier urbain, l'éclairage public
- Les usages des « cœurs d'îlots » c'est-à-dire les espaces à l'intérieur des espaces bâtis (square des oliviers et square Bouzerait)

2. ÉCHANGES INTERACTIFS

Les participants se sont exprimés en direct et en ligne via une plateforme collaborative :

- En vert : Vos réactions sur les points appréciés
- En jaune : Vos idées et propositions
- En rouge : Vos réactions sur les points du projet qui méritent des précisions ou posent problème.

2.1 CONFORT D'USAGE DES ESPACES PUBLICS

> Retrouvez le tableau des participations en annexe

Comment faire en sorte que le revêtement soit lisse et non glissant ?

Cela dépend de la finition de la pierre et du calepinage c'est-à-dire que plus il y a de joints et moins c'est glissant. Ça dépend aussi de la finition de la pierre qui ne sera pas parfaitement lisse mais mouchardée, grenillée... Ils ne seront donc ni sonores, ni glissants.

Le dallage se prolongerait-il sur le boulevard Romain Rolland ?

A priori non, car il est sur le territoire de la Ville de Paris mais nous avons une convention avec eux pour travailler dans le futur sur ces sujets.

L'éclairage semble parfois insuffisant, comment articuler cela avec les enjeux de sécurité ?

Des calculs de simulation d'éclairement ont été faits. Les projets sont conformes aux règles environnementales et sanitaires d'éclairement maximum et minimum.

Est-il prévu de mettre des statues et de l'art dans le quartier ?

Oui, on pourra intégrer ce sujet. La Ville est dans le cadre de cette concertation à l'écoute des propositions.

Peut-on envisager un accompagnement du savoir vivre ensemble via une signalétique spécifique ?

Oui, on pourra intégrer ce sujet. Nous sommes également à l'écoute de vos idées sur ces sujets.

Y aurait-il des points d'eau type fontaines ?

En général on prévoit, dans ce genre de projet, des fontaines à boire mais pas de fontaines à jets d'eau ou de bassins car l'espace est contraint et ne s'y prête pas.

Qu'en est-il des nuisances liées au passage des scooters ?

Le mobilier va créer des obstacles et on va renforcer la vidéo surveillance. Il faut trouver un juste milieu pour limiter leur passage mais ne pas trop pénaliser d'autres usagers comme les PMR ou les poussettes.

Qu'allez-vous faire des marquises de la rue Gautier ?

Les commerçants nous ont indiqué qu'il y avait des problèmes d'entretien, elles sont très dégradées. De plus, elles dissimulent les commerces. Il est prévu de les déposer dans le cadre du projet.

La hauteur de la végétalisation prévue est-elle suffisante pour lutter contre les problèmes liés aux périodes de canicule ?

Les plantations seront de différentes hauteurs mais ne seront pas tout de suite à maturité. Elles vont cependant créer de l'ombre. La promenade plantée va permettre l'évapotranspiration. Il y aura des arbres de grande hauteur sur les places.

Le système de verrouillage des chicanes de la place Théophile Gautier sera-t-il remplacé par un système moins amovible ?

L'accès secours implique un système facilement amovible. Par ailleurs, les chicanes sont problématiques pour les poussettes. Il n'y a pas forcément de solutions idéales, nous devons trouver un équilibre entre les différentes attentes et les contraintes qui s'imposent à nous.

Avez-vous envisagé des plantes grimpantes sur les arcades ?

Non car ces espaces relèvent de la propriété privée. Nous allons cependant travailler les seuils au sol.

2.2 LES USAGES DES COEUR D'ÎLOTS

Sur ces sujets, la Ville s'est dite à l'écoute des attentes et propositions des habitants et usagers de ces espaces. Elle a présenté différentes approches d'agriculture urbaine possibles, qui existent dans d'autres configurations comparables.

> Retrouvez le tableau des participations en annexe

Le square des oliviers est-il supprimé ?

Non, il ne sera pas supprimé. Son usage pourrait cependant évoluer. Les espaces d'agriculture urbaine pourraient trouver leur place dans les cœurs d'îlot car ce sont des activités qui génèrent de l'animation mais qui sont relativement calmes. De plus, ce sont des espaces plus protégés que la rue. Il pourrait y avoir un système associatif collectif, ou alors des cultures d'herbes aromatiques pour les restaurants.

Le square des oliviers sera-t-il fermé la nuit ?

A ce stade la décision n'est pas arrêtée, il est probable que la situation actuelle (ouvert le jour, fermé la nuit) soit maintenue.

Le parking qui est sous le jardin des oliviers et sous le parking T. Gautier a des problèmes d'étanchéité comment allez-vous faire ?

Il faudra rénover l'étanchéité et il faut le faire sur la totalité de l'espace. C'est ce que nous allons faire sur la place Gautier. Pour ce qui est du jardin des oliviers c'est un point qu'il faut que nous étudions et dont nous allons discuter avec les copropriétaires. Nous allons entrer en contact avec vous pour visiter les parkings. Si les oliviers doivent être déplacés ils seront replantés, ces arbres supportent bien les déplacements.

Quels sont les retours sur les jardins partagés déjà mis en place par la Ville ?

Ils sont très positifs et nous avons fréquemment des demandes complémentaires pour d'autres quartiers.

Comment seront gérés ces espaces ?

Tous les formats sont envisageables. Si les riverains sont intéressés, une partie du projet leur sera destinée, sinon, il peut s'agir de professionnels, d'associations, etc.

Dans les cœurs d'îlots est-ce que la lumière pourrait ne s'allumer que si quelqu'un passe ?

Pour des raisons de sécurité il semble difficile que ces espaces soient totalement plongés dans le noir mais un éclairage le plus limité possible peut être étudié.

Pourra-t-on associer des personnes en réinsertion à ces espaces d'agriculture urbaine ?

Oui, tout à fait. C'est une idée qui pourrait être étudiée.

Allez-vous prendre des arbres qui ne perdent pas leurs feuilles, quel type d'arbres envisagez-vous ?

Nous souhaitons varier les essences et ce n'est pas arrêté à ce stade.

Avez-vous prévu de nouveaux points de collecte des déchets, de poubelles à mégots, des bacs à compost ?

La direction des espaces verts travaille actuellement sur des solutions de compostage in situ. Concernant les poubelles, elles sont les mêmes que dans la ville, elles comportent un endroit pour éteindre les cigarettes. Nous échangeons actuellement avec le territoire Vallée Sud Grand Paris qui est compétent pour la collecte des déchets. On restera sur une collecte extérieure. Nous allons étudier ces points plus en détails avec les copropriétés. On étudie également un principe de collecte des encombrants sur rendez-vous.

Y aurait-il un projet de récupération des eaux de pluie ?

Une grande partie de la surface du projet sera végétalisée, c'est autant de surface dans laquelle l'eau de pluie s'infiltre et les végétaux vont l'évapotranspirer.

Y aurait-il de la permaculture ?

Il n'y a pas assez de place dans les bacs mais cela pourrait être envisageable dans les cœurs d'îlots, c'est un point à étudier dans le cadre de la solution qui sera retenue.

Y aurait-il des installations pour faire du sport ?

Les "street work out" prennent beaucoup de place, c'est souvent des parcours, ici cela semble délicat et cela risque d'être anecdotique.

Je souhaiterais que l'aire de jeux soit maintenue, est-ce possible ?

Nous pouvons envisager de restituer cet espace de jeux à proximité. C'est un point qui semble faire débat et qu'il faudra arbitrer suite à la concertation.

Envisagez-vous de mettre en place des trajectoires plus sinueuses et moins linéaires dans cet espace ?

Les aménagements seront diversifiés mais nous souhaitons éviter les recoins sombres pour que tout le monde se sente en sécurité.

3. QUESTIONS RÉPONSES GÉNÉRALES

Le passage du n°10 rue Gabriel Péri avec la place Théophile Gautier n'apparaît pas, est-ce dans le périmètre du projet ? Et qu'en est-il du passage Draeger ?

Le passage Draeger n'est effectivement pas dans le périmètre du projet, pour le moment, il est prévu de rénover le revêtement de sol jusque sous les arcades de l'avenue Ginoux mais sans passer sous le porche. Concernant le passage au 8-10 Péri, une enquête parcellaire est en cours mais il semble que le passage ne soit pas de domanialité publique.

Comment seront gérées les nuisances sonores liées à l'animation ?

On a prévu de renforcer la vidéo surveillance pour éviter les détournements d'usages. Il semble important de proposer des assises en complément des terrasses, pour le repos, c'est pourquoi nous avons choisi de maintenir les bancs.

Des temps d'échange vont être organisés avec les conseils syndicaux et les copropriétés.

4. PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Les Ateliers citoyens en ligne :

- 11 janvier : atelier citoyen consacré à l'animation du quartier

La concertation en ligne :

- Le site : 92120.fr
- Rendez-vous sur ce site pour vous inscrire aux ateliers et recevoir toutes les informations sur le projet.
- La boîte à idées permettra d'accueillir les contributions.

La concertation hors ligne :

- Appeler la permanence téléphonique au : 01 46 12 76 72
- Déposer vos questions, remarques et contributions dans l'urne prévue à cet effet à l'accueil de l'Hôtel de Ville

Calendrier du projet et de la concertation

- Novembre et décembre : dialogue avec les commerçants
- Décembre -janvier : les ateliers
- Jusqu'à fin janvier : vos contributions sur le site de la Ville et à l'accueil de l'Hôtel de Ville
- Janvier/février : études techniques – phase avant-projet
- Mars : bilan de la concertation et présentation du projet enrichi
- 2021 : sélection des entreprises et phasage des travaux
- Fin 2021 : début des travaux



Donnez votre avis !



Exprimez-vous sur le confort des espaces publics

VOUS AIMEZ !

Très beau projet, il ne manquerait plus que quelques points d'eau, fontaines pour "détendre" et apaiser l'espace publique :)

Très belle promenade plantée!

Très beau cette végétalisation :)

Très belle proposition de végétalisation

L'effort fait pour diversifier les essences d'arbres et éviter une monotonie linéaire d'une même espèce d'arbre

bonne idée de moduler la lumière en fonction des heures

VOS IDEES / VOS PROPOSITIONS

Les arbres actuels rue Gabriel Péri sont donc supprimés? Ils sont un peu tristes en hiver... autant le faire. C'est prévu?

Est-ce la même matière que les pierres des allées Jean Jaures car celles-ci se salissent très vite ?

il faudrait garder les oliviers, le platane murier, les rosiers dans le square des oliviers. Améliorer la couverture végétale du sol et ajouter des bancs

Si les essences d'arbres sont les mêmes que celle des allées Jean Jaures alors ce n'est pas les plus résistantes aux climats futurs ?

Garder les oliviers du square des oliviers qui sont bien développés

Vivant au pied de la mairie, l'éclairage n'est pas suffisant. Serait-ce possible d'opter pour les colonnes plus grandes ?

Des points d'eau ou fontaines sont-elles prévues ?



un accompagnement du "savoir-vivre ensemble" est-il prévu avec de la signalétique incitant au respect des habitants : bruit et propreté (éviter que les espaces deviennent des canisettes....) , des nuages peut-être à trouver ?

Mettre des statues dans la promenade, avec des tirades issues des oeuvres de Gautier. Comme à la vallée aux loups de Chateaubriand

le secteur est propice aux trafic de tous genres ; il y a quelques années les passages de la place étaient des lieux de deal : il ne faudrait pas recréer ces points par des aménagements inopportuns

L'acoustique est très mauvaise place Théophile Gautier, est ce que le revêtement a été choisi en conséquence ?

Est-ce qu'il est possible d'augmenter la perméabilité des sols ? places de parking ? passage jardin des oliviers uniquement piétonnier en stratifié ?

Pour l'éclairage de la façades de la mairie n'est donc plus d'actualité ? Serait-ce au moins possible d'éclairer de manière minimale comme c'est la cas pour les décorations de Noël ?

sur l'absence de consensus sur les bancs : peut on s'offrir l'opportunité d'un test encadré dans le temps (sur des saisons différentes) avec des bancs amovibles ?

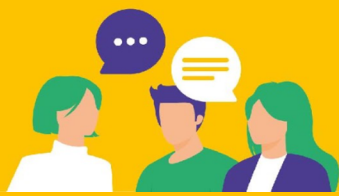
Je comprends votre idée de pour ce qui concerne l'éclairage. Mais l'arrière de la mairie n'est pas sécurisé (plusieurs plaintes), et plusieurs groupes sont présent le soir et plongés dans la pénombre...

Ne faut t'il pas enlever les bancs la nuit pour la rue Théophile Gautier ?

Quelle seront la hauteur des arbres ?

Décorer les arbres à Noël comme devant la médiathèque! Cela éclairera un peu plus.)

Que deviennent les oliviers dans votre projet ? sont t'ils déplacés ?



Donnez votre avis !



Exprimez-vous sur le confort des espaces publics

LES POINTS PROBLEMATIQUES / VOS QUESTIONS

à quelle hauteur cette végétalisation répond au besoin de "climatisation naturelle" : est-ce assez pour prétendre à rafraîchir la température lors de canicules de plus en plus répétées?

Le jardin des oliviers restera-t-il fermé la nuit ? Je rappelle qu'il y a quelques années, c'était devenu un point de nocturne, hurlements de nuit, ...

La promenade ne risque-t-elle pas d'être vite dégradée à cause des dépôts massifs d'encombrants le dimanche...?

Est-ce que les aménagements que vous proposez fonctionnent ? Retours d'expérience ? Les structures modulaires par exemples

Comment éviter les 2 roues motorisées de rouler sur la rue Théophile Gautier ?

nuisances sonores dans les ilots

Mettre des arbres de trop grandes hauteurs n'ai pas forcément une bonne idée car il faut les attacher et pour les conifères, ils sont souvent victimes de nanisme (il ne pousse plus).

Le projet raccordera-t-il dans le futur la rue D elerue ou encore Edgar Quinet à la mairie ?

Les bancs qui existaient auparavant dans le square des oliviers entraînaient un bruit infernal pour les riverains

Peux-t-on aborder de nouveau le problème de la suppression des marquises qui sont une protection contre les intempéries à l'avantage des commerces et des résidents.

La pierre est réputée pour être glissante

Quels éléments vont réduire les nuisances sonores pour les riverains ?

Allez-vous discuter avec les conseils syndicaux des résidences concernées par l'éventuel changement du square des oliviers ?

Place Gautier : Merci de conserver l'interdiction des jeux de ballons. La place est une vraie caisse de résonances.

Le dallage se prolongera-t-il sur le boulevard Rolland ?

le revêtement sol doit être lisse pour ne pas être trop sonore

J'ai l'impression que personne ne s'assoit sur du mobilier urbain. Quels sont vos chiffres qui montrent le contraire ?

le problème des marquises est un problème d'entretien et de responsabilité de l'entretien.

la vidéo surveillance pour éviter les nuisances sonores place gautier est une réponse aux conséquences

Des espaces avec des assises entraînent des nuisances sonore dans des coeurs d'ilot qui sont des caisses de resonance (par ex square des oliviers)

Allez-vous proposer des marquises plus esthétiques tout en maintenant la protection de la pluie ?

que préconisez vous pour le passage des scooters ou vélos dans le passage Gautier ?

Quels sont les retours sur les assises qui ont été mises devant l'aquapoi, il me semble que personne ne s'y assoit. Ces assises sont-elles vraiment nécessaires ?

le sol de l'espace Mairie et des allées jean jaunes présentent de multiples taches noires sur tout le trajet. Vas-t-on éviter cela sur le projet.

Ces marquises sont hideuses... par pitié enlevez les

Les revêtements de sols sont-ils prévus pour éviter de glisser en temps de pluie ?

Est-il possible de voir plus précisément ce que vous avez envisagé sur les ilots ?

La mairie ne pourrait-elle reprendre l'entretien des marquises ?

Les oliviers du "jardin des ..." semblent disparaître de vos schémas ... est ce une erreur ?

Cette zone a un vrai problème de sécurité. Qu'est ce que vous avez prévu en dehors de la vidéosurveillance ?

C'est triste mais seule une video verbalisation fera cesser le va et vient des scooters

Type de revêtement ? Par exemple, le revêtement choisi pour les nouveaux trottoirs de la place de la mairie sont extrêmement glissants

On ne veut pas de video surveillance mais du calme

Le petit square avec l'olivier et le tobogan sera-t-il modifié ? Comment ?

le problème n'est pas celui des bancs mais de la fermeture des grilles à heure fixe

Les scooters prennent également le sens interdit de la rue bouzerait



Donnez votre avis !



Exprimez-vous sur les fonctions, les usages et les modes de gestion des coeurs d'ilôts

VOUS AIMEZ !

Superbe idée que de faire des jardins pédagogiques pour les enfants

Tout à fait favorable à créer des bancs et espaces de rencontres au sein du quartier

Très bonne idée de garder les oliviers

très belle idée que ces arbres monuments

Très favorable à l'idée de kiosque / conciergerie

VOS IDEES / VOS PROPOSITIONS

Quelle structure gèrera les espaces d'agriculture urbaine ?

Est-il possible de fermer les accès la nuit pour pouvoir y placer des bancs le jour ?

Créer un espace partagé de bricolage / DIY / recyclage entre riverains ?

Les nuisances sonores de cette place sont telles en raison de l'effet caisse de résonance qu'il faut en tenir compte pour toute idée de nouveaux usages

Comptez-vous également augmenter la vidéo-surveillance dans ces îlots ? Pensez-vous que ça va régler les soucis de trafic de drogues ?

Ne pas priver les espaces de convivialité pour une mauvaise gestion des accès la nuit

Serait-il possible de mettre des structures pour faire du sport en plein air comme c'est le cas dans + en + de parcs ?

Il existe déjà des jardins partagés dans Montrouge c'est un phénomène de mode. Il faudrait garder quelques jardins, Oliviers, Bouzerait.

il ne faut pas faire de potagers urbains en cœur d'îlot il faut des arbres. les potagers urbains de l'angle péri brosselette sont un échec; ce sont des bacs d'herbes folles avec des déchets au milieu

Il y a t-il un projet de récupération des eaux de pluie afin d'arroser les jardins ?

Une "conciergerie" a été évoquée, qu'en est-il exactement ?

y aura-t-il des distributeurs de sacs à crottes de chiens ? :-)

Les riverains pourraient-ils utiliser ce compost ?

La méthode de collecte des encombrants à Paris "sur rdv" fonctionne plutôt bien je trouve.

Possibilité de permaculture dans les cœur d'îlot ?

Si ces coeurs d'îlot sont fermés la nuit, la lumière pourrait être éteinte sur une partie de la nuit et s'allumer au passage d'une personne rentrant chez elle ?

est-ce que la gestion/animation des espaces partagés pourraient associer des associations à objet d'insertion de personnes en difficultés, ou a des apprentis en écoles pros ?

LES POINTS PROBLEMATIQUES / VOS QUESTIONS

Jardins pédagogiques pour les enfants ?

Avez-vous prévu des espaces de potagers partagés ?

est-ce que les riverains sont sollicités pour l'entretien, les plantations ?

les bacs d'agriculture urbaine du quartier péri brosselette sont un échec. ce sont des herbes folles non entretenues et des dépôts de déchets

Agriculture urbaine intéressante mais si pas d'entretien et fermeture et gestion précise de ces espaces, cela sera vite abandonné et inutilisé

Ne pas abimer des magnifiques oliviers

L'agrandissement des espaces extérieurs du jardin d'enfants va accroître les nuisances sonores le jour. Certains travaillent chez eux...

La rue Théophile Gautier est très peu végétalisée par rapport aux rues Ginou et Péri, c'est vraiment dommage.

l'agriculture urbaine est une fausse bonne idée. il faut un maximum d'arbres et d'arbustes il n'y a pas de place pour l'agriculture urbaine

ne suis pas favorable de perdre l'espace de jeux pour enfant du côté des oliviers...

L'idée de circuit court est de la poudre aux yeux compte tenu du faible espace donc productivité. Cela reste de la pédagogie

Il est impératif de maintenir la fermeture nocturne et les mécanismes anti-2 roues

Je suis d'accord il n'y a pas de place pour l'agriculture urbaine. Gardons des beaux jardins avec des bancs!

Pas de réunion entre les conseils syndicaux et la mairie

Qui gèrera les jardins partagés ? mairie, association, particuliers ?

Aucune réunion avec les copros voisines des îlots.